



LE CONSEIL DE LA FÉDÉRATION
PRIX D'ALPHABÉTISATION

2020

**APPEL DE CANDIDATURES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**



LE CONSEIL DE LA FÉDÉRATION
PRIX D'ALPHABÉTISATION

Le Conseil de la fédération a été créé par les premiers ministres du Canada en 2003, car ces derniers reconnaissent le rôle de chef de file que jouaient les provinces et territoires par rapport aux questions qui revêtent de l'importance pour tous les Canadiens. En 2004, le Conseil de la fédération a convenu de souligner les réalisations dans le domaine de l'alphabétisation dans chacune des provinces et chacun des territoires grâce au Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération.

Message du premier ministre

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est fier d'appuyer l'amélioration des niveaux d'alphabétisation dans la province et partout au pays en reconnaissant les réalisations exceptionnelles, les pratiques novatrices et l'excellence en littératie.

Nous savons que l'alphabétisation précoce est essentielle à l'obtention de bons emplois, à des familles prospères et à l'égalité des chances. Il est impératif que nous encourageons le développement des compétences en alphabétisation à un jeune âge afin que nos enfants puissent acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans l'avenir.

En tant que province, nous continuerons de promouvoir des initiatives qui aideront les enfants et les adultes à répondre à leurs besoins en matière d'alphabétisation. Nous croyons qu'en bâtissant une communauté et un réseau de soutien, nous serons en mesure d'aider les enfants et les adultes à apprendre et à améliorer leurs capacités en matière d'alphabétisation.

Sur ce, je suis heureux d'annoncer que les mises en candidatures sont maintenant ouvertes pour le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération de 2020 pour le Nouveau-Brunswick. Je vous encourage fortement à présenter la candidature d'une personne bénévole en alphabétisation des adultes ici au Nouveau-Brunswick. Cette personne candidate aura su apporter une contribution extraordinaire à l'alphabétisation, ce qui aura amélioré la qualité de vie des Néo-Brunswickois.

*Le premier ministre,
L'honorable Blaine Higgs*

Comment soumettre une candidature

Nous acceptons maintenant les candidatures de bénévoles en alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick. Les candidatures du Nouveau-Brunswick pour l'année 2020, doivent mettre en relief les bénévoles qui ont eu une incidence concrète sur la vie des apprenants ainsi que dans la prestation de l'alphabétisation et leur collectivité. Ils possèdent des aptitudes exceptionnelles pour comprendre, défendre et promouvoir l'apprentissage continu au moyen de leur bénévolat.

Vous pouvez soumettre votre propre candidature ou celle d'une personne bénévole en alphabétisation des adultes de votre collectivité ou de votre région. Les critères suivants s'appliquent :

- La personne faisant l'objet de la candidature doit résider au Nouveau-Brunswick.
- Elle doit être bénévole en alphabétisation des adultes.
- Elle doit consentir à ce que sa candidature soit présentée.
- Elle doit avoir fait du bénévolat en soutenant des programmes d'alphabétisation et / ou des apprenants par l'enseignement, le travail de promotion et / ou la collecte de fonds.
- Elle a exercé une influence positive sur les compétences d'alphabétisation des adultes dans la communauté et la province ; et/ou
- Elle a fait preuve d'un engagement exceptionnel envers l'alphabétisation en redonnant à la collectivité (services communautaires, leadership, etc.).

En plus d'un prix en argent de 150 \$ et un don de 150 \$ à un organisme d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick à but non lucratif (choisi par la personne qui aura soumis la candidature du récipiendaire), le lauréat recevra un certificat et un médaillon du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération.

Les candidatures doivent comprendre :

1. Le formulaire de mise en candidature dûment rempli et signé par le candidat ou la candidate (voir ci-joint).
2. Un document comportant l'histoire de réussite de la personne bénévole en alphabétisation des adultes. Il peut être rédigé par la personne candidate ou par la personne présentant la candidature. Il doit comprendre les renseignements suivants :
 - De quelle façon le travail bénévole de la personne candidate a-t-il eu une incidence sur l'alphabétisation dans la communauté ?
 - Qu'est-ce que la personne candidate considère comme étant ses accomplissements les plus remarquables ?
 - Donnez-nous quelques exemples du dévouement et de l'engagement de la personne candidate envers l'amélioration des compétences en alphabétisation au Nouveau-Brunswick ?

Le document sur les antécédents ne doit pas dépasser deux pages dactylographiées ou trois pages écrites à la main de façon lisible.

3. a) Deux lettres d'appui :
 - Une provenant d'un apprenant ou d'un collègue de la personne candidate ; et
 - Une lettre d'une autre personne (collègue ou employeur) qui a reçu de l'aide ou a été inspiré par la personne candidate.
- b) Les lettres d'appui ne doivent pas dépasser une page dactylographiée et doivent répondre aux questions suivantes :
 - Pourquoi la personne candidate mérite-t-elle le prix ? et
 - Comment est-ce que le travail de la personne candidate a eu un impact sur les programmes communautaires d'alphabétisation ?
4. Le nom et l'adresse de l'organisme sans but lucratif du Nouveau-Brunswick œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation des adultes (choisi par la personne qui soumet la candidature).

Le formulaire de mise en candidature, les renseignements pertinents concernant la personne candidate, les deux lettres d'appui et le nom et l'adresse de l'organisme sans but lucratif du Nouveau-Brunswick œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation des adultes choisi par la personne ayant proposé la candidature doivent être postés au plus tard le 24 août 2020 au :

**Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
Direction des services d'emploi et d'apprentissage continu
Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération
C.P. 6000, 470, rue York
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 3P7
Ou
Courriel : COF-Awards@gnb.ca**

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection, composé de représentants du groupe consultatif des questions relatives à l'alphabétisation des adultes du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et des partenaires provinciaux en alphabétisation.

Le nom des gagnants du Prix d'alphabétisation 2020 du Conseil de la fédération sera annoncé le 8 septembre, la Journée internationale de l'alphabétisation. Les deux lauréats du Nouveau-Brunswick (un francophone et un anglophone) recevront leur certificat et leur médaillon du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération, lors de la journée de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick le 14 avril 2021.

Les anciens gagnants et les membres du comité de sélection, ainsi que les membres de leurs familles, ne sont pas admissibles au Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération (pour le Nouveau-Brunswick).



Formulaire de mise en candidature

Catégorie 2020 pour le Nouveau-Brunswick : Bénévole en alphabétisation des adultes

1. Renseignements sur le candidat ou la candidate (veuillez écrire en lettres moulées et signer ci-dessous.)

Nom _____

Adresse — Numéro/Rue ou Route/Boîte postale _____

Ville/Village

Province

Code postal

Téléphone à domicile

Téléphone au travail

Adresse électronique

Autorisation de divulgation des renseignements

En signant le présent formulaire, (signature du candidat ou de la candidate) _____ j'accepte que ma candidature soit présentée afin d'obtenir le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération et je confirme que les renseignements fournis sont exacts. Je consens à la diffusion des renseignements qui figurent dans la présente mise en candidature (nom, emplacement et sommaire des réalisations) aux fins d'évaluation et de sélection des candidats. Si le prix m'est attribué, je consens à ce que mon nom, mon emplacement, le sommaire de mes réalisations et ma photographie soient divulgués aux médias et à ce que ces renseignements figurent dans les publications du gouvernement du Nouveau-Brunswick et du Conseil de la fédération à des fins promotionnelles liées au Prix.

*** Les personnes qui proposent leur propre candidature sont priées de passer directement au point 3.**

2. Information sur la personne qui soumet la candidature (À remplir si une personne autre que le candidat propose la candidature.

(Veuillez écrire en lettres moulées et signer ci-dessous.)

Nom _____

Adresse — Numéro/Rue ou Route/Boîte postale _____

Ville/village

Province

Code postal

Téléphone à domicile

Téléphone au travail

Adresse électronique

Signature de la personne qui soumet la candidature _____,

*** Veuillez remplir le point 3.**

3. Nom et adresse de l'organisme sans but lucratif œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation des adultes

(à remplir par la personne qui soumet la candidature ou qui propose leur propre candidature)

Nom et adresse de l'organisme sans but lucratif œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation des adultes qui recevra le don.